

Décision

Générale

colonial

Décision n° 24-309-1922 subventions

n° 24-309-1922

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 août 1922

Numéro JO
n° 309 du 31/08/1922

Date du numéro
31 août 1922

TEXTE INTÉGRAL

une somme de 1.000 frs à Valoir sur le montant de la subvention inscrite au budget de l'exercice 1922 est accordée au comité des fêtes de Djibouti.